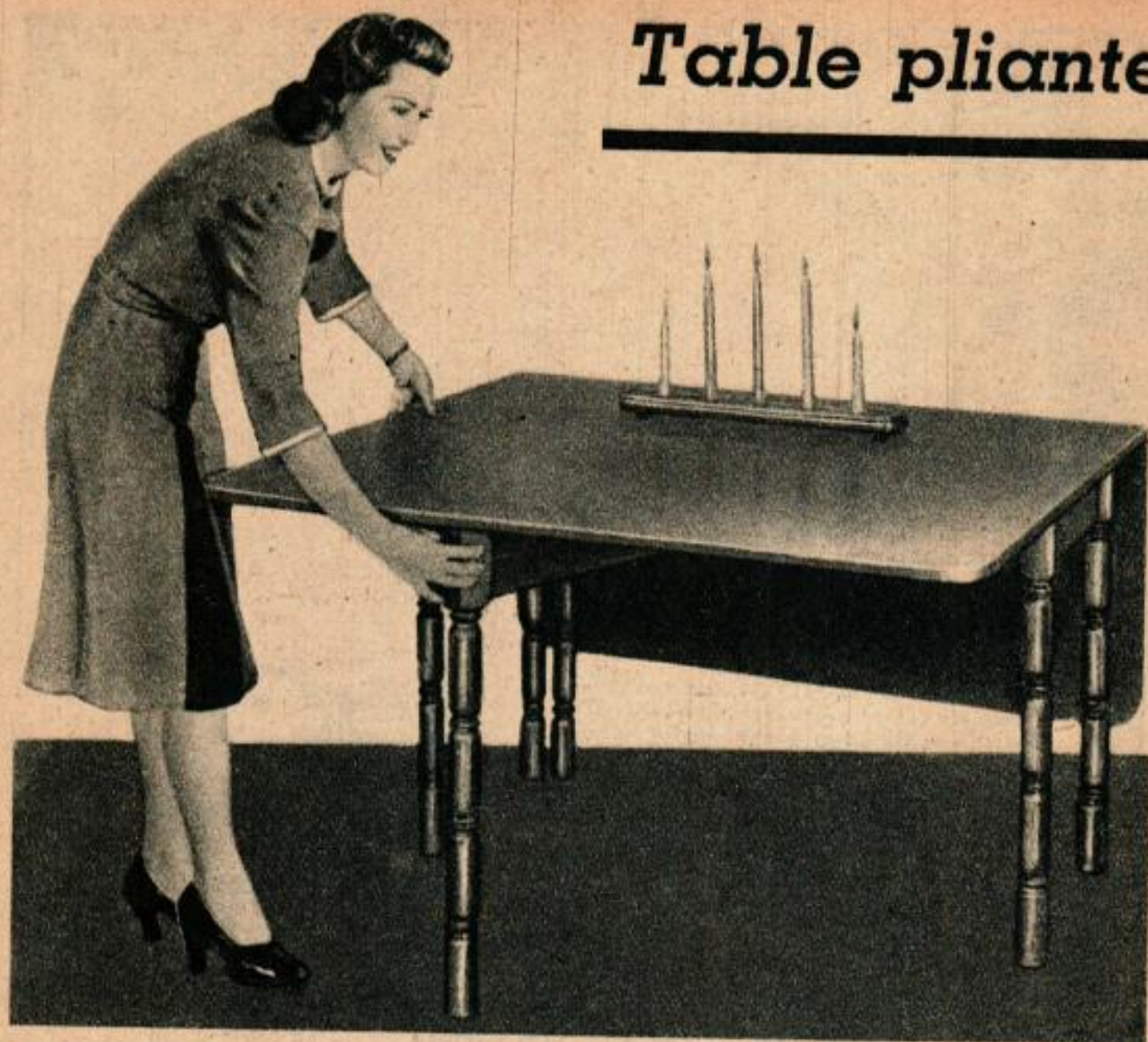


Table pliante



VOICI une table de salle à manger qui ne tient que très peu de place. Une fois pliée et repoussée contre un mur (fig. 7) elle ne nécessite que 50 cm pour se loger, mais une fois ouverte et garnie de ses deux côtés, la surface devient égale à $1,00 \times 2,10 \text{ m}^2$. Elle constitue donc une solution pratique à la question du logement des meubles dans un espace restreint.

Le modèle original a été fait avec du noyer foncé, le dessus étant constitué par un placage de noyer clair collé sur une table en peuplier. Ceci a pour but de limiter les frais de construction, mais il est évident que tout le meuble peut être fait en bois précieux massif, sauf les parties cachées qui servent à l'extension. On commencera par tourner les pieds. Ces derniers sont faits avec du bois carré de 50 bien dressé. Une partie reste carrée. Ceci nécessite un centrage précis des deux faces extrêmes afin d'avoir les six pieds bien identiques. Ceci fait, on emploie un ciseau à bout rond ou une petite gouge pour faire les saignées; ces dernières ayant au préalable été tracées avec précision. Bien

Ce meuble est très utile pour les appartements trop petits et les living-room à espace restreint. Cette table ne tient que peu de place lorsqu'elle est fermée et, une fois ouverte, elle peut recevoir 12 personnes.

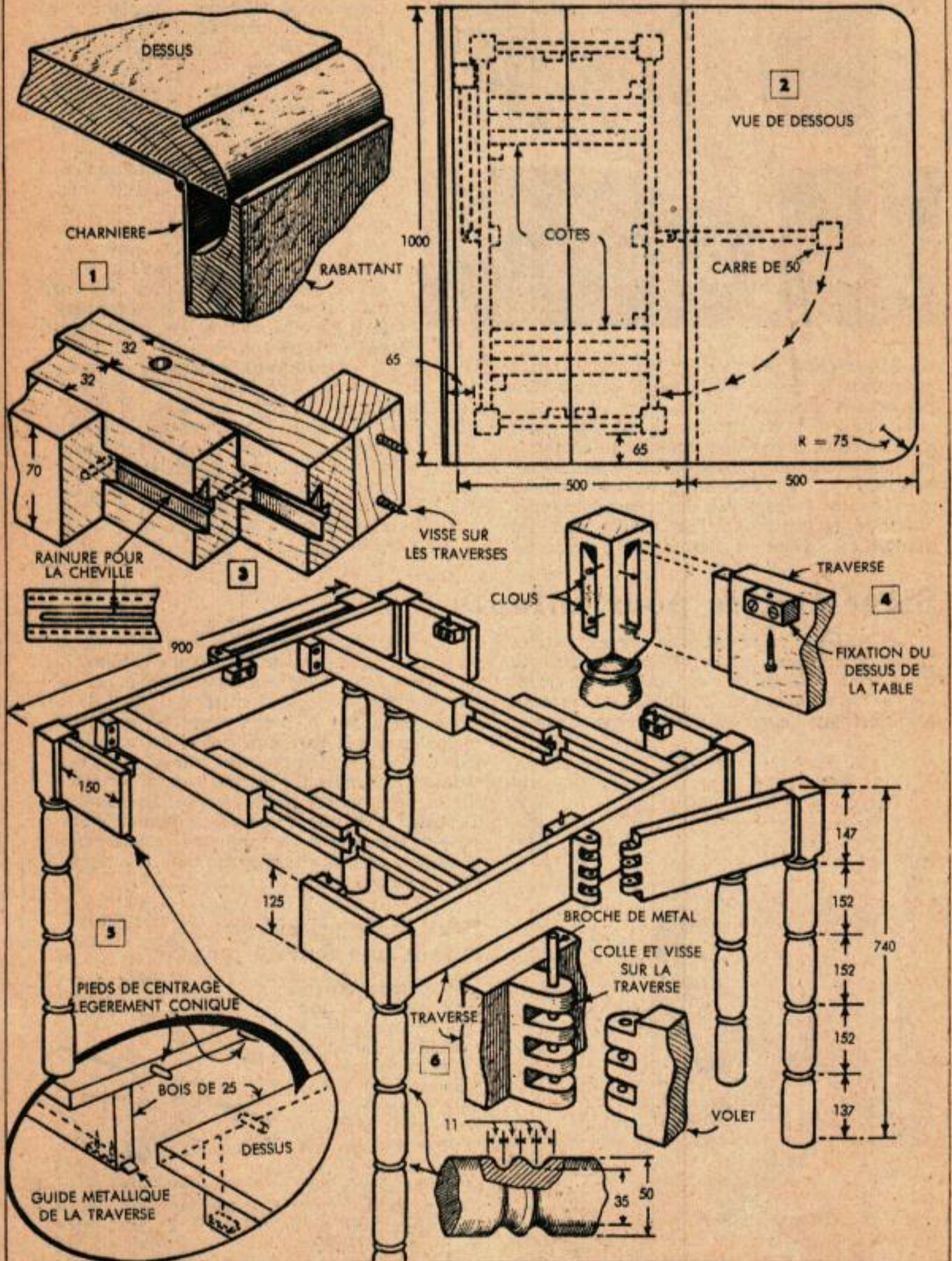
que les traverses aient été faites avec des bois de 25 mm, l'épaisseur de 20 est suffisante. On fait l'assemblage avec les pieds comme l'indique la fig. 4, les

tenons sont collés puis réunis par des chevilles aux parois des mortaises. Si on n'a pas de dispositif permettant de faire des mortaises à la machine, on perce des trous jointifs et on finit au bédane. Mettre les mortaises en place à 5 mm environ du bord carré des pieds. Bien serrer à la presse les assemblages collés avant de mettre dans les tenons des chevilles ou des clous.

Le dispositif d'allongement du dessus de la table est composé de pièces coulissantes (fig. 3). La glissière est à queue d'aronde, et on remarquera que la partie creuse de cet assemblage comporte, dans le fond, une rainure de 3 mm, s'arrêtant à 2 cm des bords, le but de cette rainure est de loger une goupille métallique servant de limiteur de course lorsqu'on ouvre la table.

La fixation des glissières sur les traverses de la table se fait avec des vis à bois (fig. 3 et 5). Finalement, les longerons des tra-

pour petites Salles à manger





verses servent à recevoir des vis à tête fraisée pour fixer le dessus de la table, ces vis sont placées sur de petits blocs.

La figure 2 montre comment les pieds supplémentaires se logent sous la table lorsque les panneaux sont rabattus. La charnière en bois (fig. 6) a été utilisée sur le modèle original, mais on peut employer des charnières spéciales de ce genre que l'on trouve chez les quincaillers. Dans le dernier cas, coller un

petit morceau de bois sur le dessous de la table afin de limiter la course du pied caché à un quart de tour seulement. Les panneaux rabattants sont faits avec des planches collées, afin d'avoir les dimensions désirées. La figure 1 montre comment se fait le joint dit bec de corbin, utilisé pour le pivotement des panneaux latéraux; ce système utilise des charnières spéciales pour tables pliantes. On notera que les charnières arrivent à ras des panneaux et que l'axe de la charnière doit être rigoureusement au centre du quart de cercle tracé sur les panneaux afin d'éviter les coincements. Si on ne prend pas cette précaution, les panneaux ne sont pas de niveau, lorsque la table est ouverte et la rotation se fait mal. Pour permettre le vernissage final des panneaux, on laissera un peu d'espace entre les panneaux

latéraux et les panneaux centraux, en donnant des rayons légèrement différents aux deux quarts de cercle intérieur et extérieur. Les chaises qui s'harmonisent le mieux avec ce type de table sont les chaises de style colonial ou à dossier en échelle; on peut les acheter toutes faites, en choisissant des pieds de chaises analogues à ceux de la table; le rembourrage des sièges est recouvert de fibre ou de jonc.